



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

École de l'Îlot-des-Appalaches

200 Mgr Bourget, Lévis, G6V 2Y9

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

LE PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION				
<p>Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.</p>				
ÉTAPES				
1	2	3	4	5
Analyse des environnements externe et interne	Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles	Transmission et diffusion du projet éducatif	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	Reddition de comptes
CONDITIONS GAGNANTES				
★ Gestion collaborative	★ Consultations	★ Travail d'équipe	★ Échéancier de travail	★ Concertation
CONTENU				
● Description du contexte	● Indicateurs et cibles	● Orientations et objectifs	● Périodicité de l'évaluation du projet éducatif	
OBLIGATIONS				
<ul style="list-style-type: none">● Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère de l'Éducation● Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire● Respecter la liberté de conscience et de religion● Respecter les modalités établies par le ministre				

L'analyse et l'utilisation des données permettent d'établir l'état des lieux et assurent une veille permanente de la progression du projet éducatif. La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer bisannuellement pour réajuster au besoin les stratégies ou autres aspects et par une reddition de comptes finalisée le 30 octobre.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Expliquer la démarche du projet éducatif et définir notre mission, notre vision et nos valeurs	2 octobre 2023	Toute l'équipe école
Finaliser notre mission, notre vision et nos valeurs	20 octobre 2023	Toute l'équipe école
Définir nos enjeux	20 octobre 2023	Toute l'équipe école
Définir les prochaines étapes	4 décembre 2023	Sonia Falardeau, agente de développement du CSSDN et la direction
Définir les contextes internes/externes, les enjeux et les orientations	Décembre 2023	Geneviève L'Écuyer, direction
Présentation et validation des contextes internes et externes	2 février 2024	Toute l'équipe école
Proposer les enjeux et orientations	2 février 2024	Toute l'équipe école
Élaborer les objectifs, les cibles et les indicateurs	16 février 2024	Toute l'équipe école
Finaliser les objectifs, les cibles et les indicateurs	Février-mars 2024	Geneviève L'Écuyer, direction
Présenter le projet éducatif	Juin 2024	Toute l'équipe école Comité conjoint
Adopter le projet éducatif	Juin 2024	Direction générale adjointe

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Quand (date)	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Geneviève L'Écuyer	2023-2024	Direction

Étape 1

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Contexte socioéconomique

Notre clientèle provient des quatre coins de Chaudière-Appalaches, une région administrative qui représente 5,11 % de la population du Québec. En 2023, on dénombrait 448 665 habitants ce qui en fait la 8^e région la plus peuplée parmi les 17 régions du Québec. De ce nombre, 21,3 % sont âgés de 0 à 19 ans. Les perspectives démographiques, c'est-à-dire la variation de la population entre 2021 et 2041, sont de +9,7 %. La Ville de Lévis regroupe plus du tiers de la population de la région.

De 2017 à 2022, le revenu disponible par habitant en Chaudière-Appalaches était inférieur à la moyenne québécoise. En 2022, il se situait à 35 690 \$, comparativement à 36 826 \$ pour l'ensemble du Québec. 34,9 % de la population de Chaudière-Appalaches vit dans une zone rurale, comparativement à 18,3 % pour l'ensemble du Québec.

D'année en année, le taux de chômage de la région de Chaudière-Appalaches est inférieur à celui du Québec. L'année 2022 n'a pas fait exception; il a atteint 2,0 %, comparativement à 4,3 % pour l'ensemble de la province. Il s'agit du taux de chômage le plus bas parmi l'ensemble des régions administratives du Québec.¹

La région de Chaudière-Appalaches étant composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE), on peut donc comprendre qu'il est difficile d'établir un portrait précis de notre clientèle puisque les facteurs influençant la qualité de vie et de bien-être peuvent varier en fonction de la provenance de l'élève dans cette grande région administrative.

Partenaires

Notre clientèle provient du Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation du CISSS Chaudière-Appalaches (CR), ce qui en fait notre principal partenaire. Bien que nos missions soient différentes, elles sont complémentaires puisque nous travaillons conjointement à soutenir les élèves dans l'actualisation de leur projet de vie. La collaboration se vit au quotidien avec le CR puisque les élèves transitent de leur milieu de vie à leur milieu scolaire quelques fois dans la journée. Nous sommes également logés dans les bâtiments du Centre de réadaptation et utilisons leur gymnase et certains équipements sportifs extérieurs (patinoire, terrain de soccer, etc.) Nous profitons par ailleurs de certains services comme le service d'entretien, les services techniques et sommes en relation constante avec les agents d'intervention.

Depuis la réflexion qui a mené au guide intitulé « *L'accompagnement de l'élève du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches dans sa réussite à l'École de l'Îlot-des-Appalaches* » en 2012, la situation a grandement évolué. Effectivement, la réforme du milieu de la santé et des services sociaux a lourdement touché les effectifs du Centre. Il était de plus en plus difficile pour la direction du CR d'assurer la présence d'éducateurs au scolaire et de faire vivre ce modèle d'accompagnement et de collaboration. C'est pourquoi le protocole d'entente de service entre le Centre de services scolaire des Navigateurs et le Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation du CISSS-CA a été révisé en mars 2022. Il a été convenu que 3 éducateurs provenant du Centre de réadaptation se joindraient à l'équipe-école et que 4 éducateurs scolaires seraient octroyés par le CSSDN. Ces éducateurs sont remplacés ponctuellement par des éducateurs du Centre en cas de besoin.

Nos autres partenaires sont principalement constitués d'organismes lévisiens. Voici quelques exemples : *Trajectoire emploi* vient ponctuellement offrir des ateliers de sensibilisation (ex. : persévérance scolaire, recherche d'emploi), *Espace finances* nous propose des ateliers liés à l'éducation financière et *Tel-jeunes* vient, quant à lui, offrir des ateliers d'éducation à la sexualité.

Il ne faut surtout pas oublier la Ville de Lévis qui nous accueille chaque année au mont Lauzon pour notre journée de sport d'hiver. Les élèves peuvent y vivre une initiation au ski alpin ou profiter des glissades sur tube.

¹ [Chaudière-Appalaches | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie \(gouv.qc.ca\)](#) et [principaux indicateurs sur le Québec et ses régions – Chaudière-Appalaches](#)

ENVIRONNEMENT INTERNE

L'École de l'Îlot-des-Appalaches, située à Lévis, scolarise les élèves hébergés au CR de Chaudière-Appalaches. Nous sommes une école spécialisée en adaptation scolaire afin de desservir efficacement cette clientèle. Nos élèves ont entre 6 et 18 ans (pouvant aller jusqu'à 21 ans au sécuritaire) et sont regroupés en deux secteurs : garde fermée ou garde ouverte. Ces jeunes sont placés sous différentes lois (LPJ volontaire ou ordonnée, LSJPA, LSSS). Ils présentent tous des enjeux au niveau de la santé physique, mentale ou développementale. Les groupes du secteur ouvert comptent environ 10 élèves : un groupe primaire, un groupe de 1^{er} cycle du secondaire modifié, un groupe de 1^{er} cycle du secondaire (CPC), un groupe de formation préparatoire au travail et formation en métier semi-spécialisé (FPT-FMS) et 2 groupes de 2^e cycle. Le milieu fermé compte un seul groupe qui offre plusieurs cheminements différents aux jeunes qui y sont hébergés. Une bonne partie de nos élèves ont des parcours atypiques ce qui nous a amenés à développer un partenariat avec le Centre d'éducation des adultes des Navigateurs (CÉAN), permettant ainsi de faire bénéficier certains élèves de la formation à distance (maximum deux cours à la fois).

La durée de scolarisation dans notre école (entre 1 et 12 mois en général) varie en fonction de la durée de placement (entre 1 et 12 mois en général). Afin d'arrimer nos pratiques pédagogiques et assurer une cohérence dans le parcours de nos élèves, nous devons obtenir le portrait le plus complet possible de l'élève à son arrivée et fournir à notre tour, un portrait complet à l'école qui accueillera l'élève au moment de son départ. De plus, tous les élèves bénéficient de la démarche du plan d'intervention qui est mise en place en collaboration avec les parents, les travailleurs sociaux et les éducateurs du Centre de réadaptation.

Parfois, lorsqu'une situation nécessite une concertation élargie, un plan de service individualisé et intersectoriel (PSII) sera déployé alors que l'équipe d'intervention jeunesse (ÉIJ) s'implique auprès de certains élèves dont la situation est complexe.

Portrait du personnel

Notre équipe compte 14 enseignants, dont 7 enseignants titulaires qui assurent le suivi des élèves de leur groupe et mettent en place la démarche du plan d'intervention. Nous comptons sur l'expertise en adaptation scolaire de la majorité de nos enseignants. Les autres sont spécialisés en français, en arts plastiques, en éducation physique, en anglais, en mathématiques et en sciences.

Le travail de collaboration

Nous pouvons compter sur 7 éducateurs scolaires dont 3 sont issus du CR et 4 qui sont engagés par le CSSDN. Les éducateurs qui travaillent au scolaire sont associés à un groupe d'élèves et permettent de prévenir des situations qui engendreraient sans doute des bris de scolarisation (ex. : violence, consommation). En ce sens, le local « Pas de recul » permet aux élèves de prendre le temps de gérer leurs émotions avant de retourner en classe. Dans 85 % des cas en 2022-2023, les retours à l'unité de vie ont été évités (retraits).

Toujours en ce qui concerne le personnel de soutien, nous profitons d'une secrétaire, d'un technicien en documentation (1 jour par semaine), d'une technicienne en travaux pratiques (1 jour par semaine) et d'une technicienne en organisation scolaire (2 jours par semaine).

Nos professionnelles viennent compléter notre équipe. En effet, une psychoéducatrice travaille avec nous (2 jours par semaine), une conseillère d'orientation (3 jours par semaine) ainsi et qu'une orthopédagogue (2 jours par semaine). Les grands besoins de nos élèves en difficulté d'adaptation et les arrivées/départs en continu rendent leur présence essentielle.

Climat scolaire

La durée de la fréquentation des élèves inscrits à l'Îlot-des-Appalaches étant variable, entre 1 et 12 mois en général, ainsi que le petit échantillon d'élèves rend la cueillette de données fiables et représentatives impossible. La passation du « *Questionnaire sur la sécurité et la violence à l'école (QSVE-R)* » ne rendrait donc pas disponibles des données fiables et représentatives, c'est pourquoi nos élèves n'y sont pas soumis. Il est cependant important que nous puissions nous appuyer sur des données concrètes relativement à notre climat scolaire afin de prendre des décisions éclairées dans un objectif d'amélioration. Nous le ferons d'une autre façon et nous garderons en tête cet élément important tout au long de notre démarche du projet éducatif.

RÉSULTATS SCOLAIRES

Comme mentionné plus haut, relativement à la durée variable de fréquentation et au petit nombre d'élèves, les données concernant les résultats scolaires ne sont pas fiables ni représentatives. Cependant, nous prenons à cœur la réussite des élèves et plusieurs moyens sont mis en place pour la favoriser. Un des moyens les plus importants est la démarche du plan d'intervention. De plus, l'évaluation au service de l'apprentissage nous apparaît un élément majeur à mettre en place dans ce contexte. Nous garderons en tête ces éléments importants tout au long de notre démarche du projet éducatif.

Étape 2

ENJEUX × ORIENTATIONS × OBJECTIFS × INDICATEURS × CIBLES

MISSION, VISION, VALEURS

- **Mission** : Offrir à des jeunes hébergés par la Direction des Programmes Jeunesse un milieu scolaire éducatif, sécurisant et apaisant afin de leur permettre d'actualiser leur projet de vie.
- **Vision** : Devenir une référence dans l'accompagnement différencié de la clientèle en adaptation scolaire et sociale.
- **Valeurs** :

Respect : le respect, c'est un sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît.

- En étant soucieux de l'autre, de soi et de l'environnement ;
- En choisissant les bons mots et le bon ton de voix dans mes communications ;
- En tenant compte des différentes réalités ;
- En adoptant des attitudes positives ;
- En étant solidaire des décisions d'équipe.

Ouverture : l'ouverture, c'est d'apprendre à écouter véritablement et positivement. C'est de développer sa capacité à comprendre les besoins des autres et à en tenir compte en faisant preuve de bienveillance.

- En mettant de l'avant un accueil ouvert à la différence et à la nouveauté ;
- En étant à l'écoute des propositions d'autrui et en étant ouvert aux différences ;
- En mettant de l'avant les forces des autres et en les soutenant pour relever des défis ;
- En faisant des compromis ;
- En se remettant en question (analyse réflexive).

Bienveillance : la bienveillance, c'est d'avoir une disposition favorable à l'égard de quelqu'un.

- En apportant du soutien aux élèves et aux collègues ;
- En se souciant du bien-être des élèves et des collègues ;
- En se montrant indulgent et compréhensif envers tous ;
- En ayant des attitudes sécurisantes ;
- En étant à l'écoute et ouvert à la différence.

ENJEUX

- La réussite de tous les élèves;
- Le bien-être physique et psychologique de tous les élèves;
- La consolidation du partenariat avec le Centre de réadaptation et les parents.

ORIENTATIONS

- Améliorer la réussite des élèves en misant sur le rehaussement des compétences de l'équipe;
- Assurer aux élèves un milieu sain et sécuritaire;
- Continuer de faire progresser la collaboration et la communication avec le centre de réadaptation et les parents

OBJECTIFS

Primaire et secondaire

Objectifs	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du projet éducatif, l'équipe-école actualisera de meilleures pratiques liées à la démarche du plan d'intervention.	Tous les plans d'intervention seront conformes à la démarche reconnue efficace.	Juin 2027
À l'échéance du projet éducatif, les enseignants mettront en pratique les principes de l'évaluation au service de l'apprentissage.	Déploiement des pratiques pédagogiques reconnues probantes en classe.	Juin 2027
À l'échéance du projet éducatif, l'équipe-école se sera dotée d'outils communs pour assurer l'amélioration d'un climat de bien-être pour tous.	Moyennes obtenues aux formulaires QSVE-R pour l'équipe-école et celle du questionnaire maison pour les élèves.	Juin 2027
A l'échéance du projet éducatif, une amélioration de la collaboration avec le Centre de réadaptation et les parents sera observée.	Utilisation des bons canaux de communication. Implication des parents.	Juin 2027

Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

Orientation 1 : Améliorer la réussite des élèves en misant sur le rehaussement des compétences de l'équipe.

D'ici juin 2027,

- Mettre de l'avant les meilleures pratiques liées au plan d'intervention scolaire.
- Développer nos compétences en lien avec l'évaluation au service de l'apprentissage.

Orientation 2 : Assurer aux élèves un milieu sain et sécuritaire.

D'ici juin 2027,

- Mettre en place un plan de lutte contre la violence et l'intimidation et les violences à caractère sexuel;
- Fixer des cibles pour améliorer le sentiment de bien-être et de sécurité;
- Utilisation du référentiel sur le bien-être de l'élève (référence PEVR CSSDN);
- Former tous nos intervenants sur CPI (intervention non violente en situation de crise), ARC et toute autre formation pertinente;

Orientation 3 : Continuer de faire progresser notre partenariat avec le Centre de réadaptation et les parents.

D'ici juin 2027,

- Redéfinir le mandat du comité conjoint et l'actualiser;
- Établir une trajectoire de communication avec les parents;
- Actualiser la trajectoire de communication et de collaboration avec le Centre de réadaptation.

**Les moyens et stratégies seront ajustés annuellement, au besoin, par l'équipe-école.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonne du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5

REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer la progression du projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 octobre.

